

N° : 76/DG-2023

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE POUR OCCUPER LE POSTE D'INFIRMIER MAJOR

DES SERVICES HOSPITALIERS AU CENTRE HOSPITALO -UNIVERSITAIRE

MOHAMMED VI D'OUJDA

- Vu le Dahir n°1.16.62 du 17 chaabane 1437 (24 Mai 2016) portant promulgation de la loi n°70-13 relative aux Centres Hospitalo-Universitaires ;
- Vu le Décret n°2.17.589 du 9 al kaida 1439 (23 Juillet 2018) pris pour l'application de la loi n° 70-13 relative aux centres hospitaliers ;
- Vu le Décret n° 2.03.535 du 27 Rabia 11 (28 Juin 2003) portant statut particulier du personnel des Centres Hospitaliers ;
- Vu le Circulaire du chef du gouvernement n° 7/2013 relative aux modalités de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu la Décision fixant l'Organisation Administrative et Hospitalière du Centre Hospitalier Mohammed VI d'Oujda et notamment son Organigramme.

DECIDE

Article 1 : Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI d'Oujda lance un appel à candidature pour pourvoir aux postes d'infirmiers Majors des Services Hospitaliers au niveau des formations relevant du dit centre.

N°	Intitulé du Poste	Service	Formation Hospitalière	Attribution*
1	Infirmier(e) Major	Brûlés & de Chirurgie Réparatrice	Hôpital des spécialités	Annexe N°1
2	Infirmier(e) Major	Radiologie	Hôpital des spécialités	Annexe N°1
3	Infirmier(e) Major	Ophtalmologie	Hôpital des spécialités	Annexe N°1
4	Infirmier(e) Major	Réanimation	Hôpital des spécialités	Annexe N°1
5	Infirmier(e) Major	Oto-Rhino-Laryngologie	Hôpital des spécialités	Annexe N°1
6	Infirmier(e) Major	Pédiatrie	Hôpital Mère Enfant	Annexe N°1
7	Infirmier(e) Major	Pharmacie centrale	Direction Générale	Annexe N°1
8	Infirmier(e) Major	Urgence	Hôpital des spécialités	Annexe N°1

Article 2 : Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés parmi le personnel titulaire exerçant au Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI-Oujda et remplissant les conditions suivantes :

- Etre classé au grade :
 - Assistant Médical ;
 - Infirmiers et techniciens de santé 1^{er} Grade
 - Infirmiers Diplômés d'Etat ;
 - Infirmiers Auxiliaires de Deuxième Grade justifiant au moins 08 ans d'ancienneté au Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI-Oujda ;
- Avoir au moins deux (2) ans en qualité de titulaire.

Article 3 : Les candidats intéressés par cet appel à candidature doivent déposer à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire "DRHDC", au plus tard le **...3.1.JUIL.2023.. à 16h** et sous pli fermé, leur dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite du candidat dûment signée et portant l'avis du chef de service et de la direction de l'établissement hospitalier ;
- Une lettre de recommandation émanant du chef immédiat ;
- Un Curriculum Vitae comportant ses compétences et son parcours professionnel ;
- Un projet de travail et de méthodologie, proposé par le candidat illustrant sa stratégie de gestion et de développement pour le poste auquel il postule. **(4 exemplaires accompagnés d'une version électronique).**

Article 4 : Une Commission de sélection sera désignée par Monsieur le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI d'Oujda pour la sélection des dossiers de candidature remplissant les conditions requises, et à l'entretien avec les candidats.

Article 5 : Après étude des dossiers de candidature, il sera procédé à la publication des listes des candidats déclarés retenus pour passer l'entretien et à la fixation de la date ainsi que le lieu du déroulement de l'entretien.

Article 6 : Les résultats de cet appel à candidature seront affichés, après approbation du Directeur du CHU Mohammed VI-Oujda, sur les sites électroniques : du Centre (www.chuoujda.ma), de l'emploi public (www.emploi-public.ma), au tableau d'affichage de la Direction Générale et des formations hospitalières du Centre. M

Article 7 : Cette décision est publiée sur le site du CHU Mohammed VI d'Oujda www.chuoujda.ma, sur le site www.emploi-public.ma, et affichée au tableau d'affichage au siège de la Direction Générale, et aux formations hospitalières du CHU Mohammed VI d'Oujda. A

Oujda, le...**2.7.JUIN.2023**


Dr EL IDRISSE Saïd
Directeur par Intérim L

